

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: 6

Artikel: Brigades de réserve : quo vadis?
Autor: Schöni, Rodolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La brigade d'infanterie de montagne 10 a déjà participé à plusieurs exercices et simulations sur le système de conduite des Forces terrestres (FIS HE), dont le prototype est basé à Thoune.
Photos: br inf mont 10.

Brigades de réserve : Quo Vadis ?

Col EMG Rodolphe Schöni

Commandant e.r. de la brigade d'infanterie de montagne 10

Avec le pas de développement 08/11, une correction importante a été réalisée. Jusque là, les bataillons actifs, de réserve ou mixtes étaient mélangés au sein des brigades, ce qui induisait d'importantes difficultés. Désormais les bataillons de réserve seront concentrés dans deux brigades dites « de réserve, » la brigade d'infanterie de montagne 10 (br inf mont 10) et la brigade d'infanterie 7. La première recevra 12 bataillons entre 2009 et 2011 et la seconde vivra un processus analogue entre 2010 et 2012.

Avec en plus la disparition de la brigade d'infanterie 4 à fin 2011, les autres brigades seront non seulement numériquement renforcées, mais surtout elles ne compteront plus que des bataillons actifs.

Bien que la br inf mont 10 passe en réserve en 2009, son état-major (EM) restera actif jusqu'en 2010 en attendant que les bases légales définitives du nouveau modèle de service entrent en vigueur. Les officiers de l'EM br ne devraient alors accomplir plus que 30 jours de service par période de 2 ans, avec 10 jours supplémentaires pour les officiers EMG et les fonctions clé, soit alors pour ceux-ci un total de 40 jours sur 2 ans. Conformément à la réglementation actuelle (OOMi art. 15 al. 4), la durée de service par période de 2 ans restera de 10 jours pour les EM des bataillons et les capitaines et de 4 jours pour les officiers subalternes.

Pour les bataillons de réserve, cette nouvelle situation entraînera des modifications mineures dans les contenus et l'organisation de leur instruction, surtout afin d'optimiser le peu de temps à disposition. La « vraie révolution » sera ailleurs et les lignes qui suivent ont pour but de l'exposer et aussi de faire mentir les rumeurs nées avec la création des brigades de réserve. Non, ces brigades ne deviendront pas un « mouvoir des éléphants pour vieux officiers fatigués ! » Non, « ailleurs l'herbe ne sera pas plus verte. » Bien au contraire ! L'essentiel du changement tiendra dans les missions

attribuées. En effet, déchargés de la lourde tâche du pilotage de l'instruction des bataillons actifs, ces EM br recevront des missions jusque là souvent irréalisables par manque de temps et de moyens. Ainsi, dans sa séance du 13 février 2008, la direction de l'armée a fixé que la planification et la conduite d'engagements de ces EM br sera désormais leur priorité. Ceci inclut les planifications prévisionnelles et la recherche opérationnelle au profit du commandement de l'armée, l'appui pour des exercices ou encore la conduite d'essais. Une des tâches particulièrement importante de ces brigades sera de faire rayonner l'esprit de la milice.

Pour l'EM br inf mont 10, la mise en œuvre de ce programme est déjà très concrète.

COLVERT : parti d'une recherche opérationnelle, il s'agit d'un exercice qui a débouché sur une planification prévisionnelle utilisée pour tester des parties du système de conduite des forces terrestres (FIS HE) en cours d'acquisition. Entraîné pratiquement au profit du centre de compétences C4ISTAR des Forces terrestres à Thoune du 25.09 au 03.10.08, avec l'appui de divers partenaires civils de la sécurité, cet exercice sera ensuite mis à disposition pour l'entraînement d'autres EM de Grande Unités.

CHALLENGE : début septembre, l'EM br inf mont 10 s'est vu confier le montage et la direction d'un exercice qui se déroulera par étapes de 2009 à 2011, avec comme point d'orgue l'engagement en Suisse occidentale de toute une brigade de combat « digitalisée. » Il s'agira de tester à grande échelle et à l'engagement le FIS HE et de vérifier les éléments doctrinaux de l'emploi d'une grande unité dans la défense. En 2012, cet engagement sera prolongé dans le cadre de l'exercice d'armée STABLO 2, avec une chaîne de commandement complète.

La br inf mont 10 devra en outre mériter son nom de « montagne. » C'est pourquoi elle devra aussi développer

ses capacités spécifiques pour rester une référence de l'engagement dans ce milieu exigeant. A cet effet, plusieurs projets sont déjà à l'état d'ébauche.

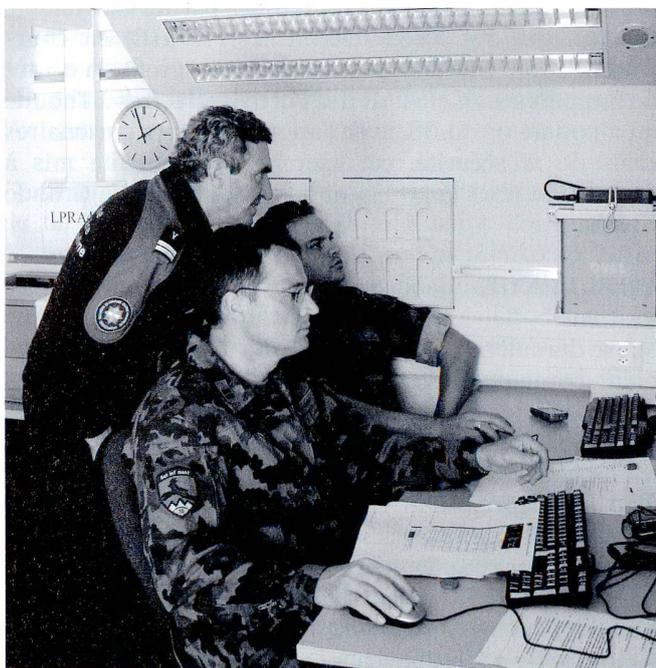
Les événements nous l'ont démontré, la probabilité que la situation stratégique se dégrade assez rapidement est grande et l'armée représente souvent la seule alternative massive, durable, rapidement disponible et flexible dont disposent nos autorités civiles dans des situations particulières ou extraordinaires. Mais à côté du maintien de forces capables, il faut aussi penser à disposer d'un nombre suffisant d'états-majors capables d'engager dans la durée ces moyens de la manière la plus judicieuse possible. Pour une mission de longue durée, nous avons en effet les moyens pour relever, renforcer ou diversifier les formations du front, mais nous ne disposons pas de cette capacité en ce qui concerne la conduite. C'est pourquoi les EM de ces deux brigades représenteront un élément clé pour le commandement de l'armée.

Ainsi, plutôt que de parler de réserve, il faudra plutôt parler, comme nos voisins français, « d'états-majors de force, » c'est-à-dire d'EM sans troupes, disponibles pour constituer le noyau de forces de circonstances (*Task Force*) ou pour remplir des tâches particulières. Mais qu'on se le dise... nous avons besoin de renforcer nos rangs et nous accueillons volontiers tout officier disposant les qualités requises et désireux de servir !

Le commandant des Forces terrestres nous a dit à maintes reprises que pour lui ces brigades, même sans troupes, auront la même importance que les autres et que « leur herbe sera tout aussi verte qu'ailleurs ! » A nous de réussir ce défi et de transformer cette intention en réalité !

R.Sch.

Exercice COLVERT : Les états-majors de Grandes unités doivent pouvoir collaborer étroitement avec les partenaires civils (ici les gardes frontières). Ceci est également régulièrement entraîné dans les exercices.



Nouvelles brèves

Le Conseil fédéral nomme de nouveaux titulaires à des postes supérieurs de l'armée

26.11.2008 - Le Conseil fédéral a nommé quatre nouveaux titulaires à des postes supérieurs de l'armée au 1er janvier 2009. Par ailleurs, le Conseil fédéral a pris connaissance du fait que le conseiller fédéral Samuel Schmid laissera au nouveau chef du département le soin de nommer le futur chef de l'armée et le futur commandant des Forces aériennes.

Le brigadier Marcel Fantoni sera le nouveau chef de l'Etat-major de l'Instruction opérative, le brigadier Rolf Oehri le nouveau commandant des Ecoles d'état-major général et le suppléant du commandant de la Formation supérieure des cadres de l'armée, le colonel EMG Philippe Rebord le nouveau commandant de la brigade d'infanterie 2 avec le grade de brigadier et le colonel EMG Jean-Marc Halter le nouveau commandant de la brigade d'infanterie 4 avec le grade de brigadier également.

Le brigadier Marcel Fantoni, âgé de 56 ans, de Brig VS et Dietikon ZH, a rejoint le corps des instructeurs de l'infanterie en 1980. Il commande de l'Ecole d'état-major depuis le 1er novembre 2000. Le brigadier Rolf Oehri, âgé de 55 ans, de Lieli LU, fait partie du corps des instructeurs de l'infanterie depuis 1984. Il a été nommé commandant de la brigade d'infanterie 5 au 1er janvier 2004. Deux ans plus tard, il devenait commandant de l'Ecole centrale. Le colonel EMG Philippe Rebord, âgé de 51 ans, de Bovernier VS et Lausanne VD, a rejoint le corps des instructeurs de l'infanterie en 1985. Depuis le 1er janvier 2004, il est commandant du recrutement au sein du Personnel de l'armée. Le colonel EMG Jean-Marc Halter, âgé de 50 ans, de Visp VS et Eschenbach LU, appartient au corps des instructeurs de l'infanterie depuis 1987. Il est actuellement le suppléant du commandant de la Formation d'application de l'infanterie. Le brigadier Halter commandera la brigade d'infanterie 4 jusqu'à la fin de 2010. Celle-ci sera ensuite dissoute dans le cadre de l'étape de développement 2008/2010.

Le brigadier Bruno Staffelbach, qui commandait la brigade d'infanterie 4 depuis 2004, est libéré du commandement avec remerciements pour les services rendus. Il est brigadier de milice et retournera à sa profession civile.

Le commandant actuel de la brigade d'infanterie 2, le brigadier Martin Chevallaz, occupait cette fonction depuis 2006. Il prendra sa retraite le 31 décembre 2008 avec remerciements pour les services rendus.

Communication DDPS